

TEMPO ONE

Politique des Achats Responsables

Rôle	Nom	Responsabilité	Valideur	Date	Version
Rédacteur	PELLERIN Benoit	Rédaction de la politique	Karim BOUHADDANE	02/05/2024	1
Rédacteur	PELLERIN Benoit	Modification	Karim BOUHADDANE	31/08/2025	2

Politique des Achats Responsables

Table des matières

1. PREAMBULE	3
2. GOUVERNANCE DES ACHATS RESPONSABLES	3
3. NOS ENGAGEMENTS	3
3.1 Construire des relations équilibrées et durables avec nos fournisseurs.....	3
3.2 Respecter les droits humains et les droits du travail	4
3.3 Prévenir les risques de corruption et promouvoir l'éthique des affaires	4
3.4 Réduire l'impact environnemental de notre chaîne d'approvisionnement	4
3.5 Favoriser l'innovation et les achats locaux.....	4
4. ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES FOURNISSEURS	5
5. AMÉLIORATION CONTINUE	5
5.1 INDICATEURS DE SUIVI	6

1. PREAMBULE

Le Groupe TEMPO ONE, spécialiste du commissionnement de transport routier, aérien et maritime ainsi que des activités logistiques, considère que sa performance économique est indissociable de sa responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Conscient de l'impact de ses décisions d'achats sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, le Groupe s'engage à intégrer les principes du développement durable dans ses processus d'achats et de sélection de ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires.

Cette politique s'inscrit dans le respect :

- de la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) ;
- de la norme ISO 20400 relative aux achats responsables ;
- des principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- de la loi Sapin II relative à la lutte contre la corruption ;
- des exigences de vigilance relatives aux droits humains, à l'éthique des affaires et à l'environnement.

Cette politique s'applique à l'ensemble des sociétés, collaborateurs et activités du Groupe TEMPO ONE.

2. GOUVERNANCE DES ACHATS RESPONSABLES

Le responsable des Achats, en collaboration avec la Direction RSE et la Direction Générale, est responsable du déploiement, du suivi et de l'amélioration continue de la présente politique.

Les acheteurs et prescripteurs internes sont tenus d'intégrer les critères économiques, sociaux, environnementaux et éthiques dans leurs décisions d'achat.

3. NOS ENGAGEMENTS

3.1 Construire des relations équilibrées et durables avec nos fournisseurs

Le Groupe TEMPO ONE s'engage à :

- garantir l'équité et la transparence des consultations ;
- lutter contre toute forme de favoritisme ou de discrimination ;
- respecter les engagements contractuels ;
- promouvoir des relations durables fondées sur la confiance et la coopération ;
- favoriser le dialogue avec ses fournisseurs et sous-traitants.

Les fournisseurs stratégiques sont régulièrement évalués sur leurs performances économiques, opérationnelles et RSE.

3.2 Respecter les droits humains et les droits du travail

Le Groupe TEMPO ONE exige de ses fournisseurs le respect :

- des droits humains fondamentaux ;
- de l'interdiction du travail forcé ;
- de l'interdiction du travail des enfants ;
- de la liberté syndicale ;
- du principe de non-discrimination ;
- des règles relatives à la santé et à la sécurité des travailleurs.

Ces exigences sont intégrées dans nos contrats et notre **Code de conduite fournisseurs**.

3.3 Prévenir les risques de corruption et promouvoir l'éthique des affaires

Le Groupe applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption, du trafic d'influence, des conflits d'intérêts et des pratiques anticoncurrentielles.

Les collaborateurs impliqués dans les achats respectent le Code Éthique du Groupe ainsi que les dispositions de la loi Sapin II.

3.4 Réduire l'impact environnemental de notre chaîne d'approvisionnement

Le Groupe privilégie les fournisseurs engagés dans des démarches environnementales reconnues et encourage la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout au long de la chaîne logistique.

Dans le cadre de ses activités de transport et logistique, le Groupe favorise notamment :

- les transporteurs engagés dans des démarches de décarbonation ;
- les prestataires certifiés ou labellisés ;
- les solutions permettant l'optimisation des flux ;
- la réduction des consommations énergétiques ;
- les achats responsables de fournitures et d'équipements.

3.5 Favoriser l'innovation et les achats locaux

Le Groupe encourage :

- le recours aux fournisseurs locaux lorsque cela est pertinent ;
- le développement de partenariats innovants ;
- l'insertion économique et sociale ;
- le recours au secteur adapté et protégé lorsque cela est possible.

4. ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES FOURNISSEURS

Le Groupe déploie une démarche d'évaluation des risques fournisseurs intégrant notamment :

- les risques financiers ;
- les risques de dépendance ;
- les risques liés aux droits humains ;
- les risques environnementaux ;
- les risques de corruption ;
- les risques de cybersécurité et de protection des données.

Les fournisseurs identifiés comme critiques ou stratégiques peuvent faire l'objet d'évaluations renforcées ou d'audits spécifiques.

Le fournisseur s'engage à une **démarche d'amélioration continue**, telle que la fixation d'**objectifs mesurables** relatifs à l'environnement, aux conditions de travail ou à la diversité, et effectue un compte rendu sur les progrès en matière de **développement durable**. En cas de constatation d'une infraction, le fournisseur effectue un **signalement de l'incident** et présente un **plan d'action correcteur**.

Toute infraction aux conditions énoncées dans le présent Code de conduite fournisseur doit être **corrigée**. Sans préjudice de tout autre recours contractuel pouvant revenir à TEMPO ONE, tout manquement à remédier immédiatement à une telle infraction conduira TEMPO ONE à **envisager la cessation de la relation commerciale**.

Le Groupe met également en place un **questionnaire / évaluation RSE** à soumettre à ses fournisseurs, en parallèle du programme **ACT Pas à Pas**, afin d'évaluer leurs pratiques environnementales et sociales et de renforcer le pilotage de la performance RSE de sa chaîne logistique. Des critères RSE sont déjà intégrés dans nos **Conditions Générales d'Achat (CGA)**, incluant la possibilité d'**auditer nos fournisseurs**.

Le Groupe a mis en place un **processus de gestion des risques associés à nos partenaires et collaborateurs externes** :

- **Évaluation des risques** :
 - ☐ **Critères de sélection** : Nous avons établi des critères pour la sélection des tiers, basés sur la qualité, le coût, le délai, l'impact environnemental et social, ainsi que sur la conformité aux exigences RSE et éthiques du Groupe.
 - ☐ **Contrats et accords** : Nous avons inclus des **clauses anti-corruption** dans tous les contrats, exigeant l'adhésion des tiers aux politiques de TEMPO ONE en matière de lutte contre la corruption, de respect de l'environnement et de droits fondamentaux.
- **Suivi continu** :

Nous avons mis en place (et renforcerons) un **système de suivi régulier** des activités des tiers, incluant un suivi des performances RSE, des audits périodiques, des auto-évaluations et, lorsque nécessaire, des actions correctives.

5. AMÉLIORATION CONTINUE

Le Groupe TEMPO ONE s'engage à revoir périodiquement sa démarche achats responsables afin d'améliorer sa performance économique, sociale, sociétale et environnementale.

Les résultats des indicateurs sont présentés annuellement au Comité RSE et à la Direction Générale afin de définir les axes de progrès et les objectifs futurs.

5.1 Indicateurs de suivi

Afin de mesurer l'efficacité de la présente politique et de piloter son amélioration continue, TEMPO ONE suit régulièrement plusieurs indicateurs sociaux clés.

Indicateur	Définition	Objectifs
Nombre d'acheteurs formés	Nombre d'acheteurs formés ou sensibilisés aux achats responsables	Ensemble des acheteurs formés
Taux de fournisseurs audités	Pourcentage de fournisseurs ciblés couverts par un audit RSE sur site	Auditer 10 % d'ici 2030
Pourcentage de fournisseurs évalués	Pourcentage de fournisseurs ciblés couverts par une évaluation RSE	Evaluer 20 % d'ici 2030

Référentiels de référence

ISO

- ISO 20400 : Achats responsables
- ISO 26000 : Responsabilité sociétale
- ISO 14001 : Management environnemental
- ISO 45001 : Santé et sécurité au travail
- ISO 37001 : Système de management anti-corruption

Objectifs de Développement Durable (ODD)

- ODD 8 : Travail décent et croissance économique
- ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructures
- ODD 12 : Consommation et production responsables
- ODD 13 : Lutte contre le changement climatique
- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces
- ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

Standards GRI

- GRI 204 : Pratiques d'achats

- GRI 205 : Lutte contre la corruption
- GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs
- GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs
- GRI 2 : Gouvernance et chaîne de valeur

La Direction

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping curve followed by a vertical line and a small '3' at the end.